



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 103795

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur la concurrence des différents numéros 118. En effet, la concurrence publicitaire effrénée, entre ces différents numéros 118, pour leur coût important le consommateur, semble susciter des déboires pour les responsables de ce secteur, notamment par la baisse de leur fréquentation, de plus de 30 % en quelques mois. Cette situation due à une certaine libération réclamerait, semble-t-il, la remise en ordre d'un secteur quelque peu débridé et désorganisé. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103795

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9508